

BULLETIN MUNICIPAL N° 35

Janvier 2013



EDITO

Et l'avenir...

« Notre monde a atteint un stade critique ! Les enfants n'écoutent pas leurs parents. La fin du monde ne peut pas être loin. »

« Notre jeunesse aime le luxe, elle est mal élevée, elle se moque de l'autorité et n'a aucune espèce de respect pour les anciens. Nos enfants d'aujourd'hui ne se lèvent pas quand un vieillard entre dans une pièce, ils répondent à leurs parents et bavardent au lieu de travailler. Ils sont tout simplement mauvais. »

Vous pensez que ces paroles bien négatives viennent d'être prononcées par un vieux grincheux. Ou bien, sans oser l'avouer, vous n'êtes pas loin de penser la même chose. En fait, il s'agit là de réflexions qui datent de l'antiquité, la première est attribuée à un prêtre égyptien en 2 000 avant Jésus-Christ. La deuxième est beaucoup plus récente... vers 400 avant Jésus-Christ, attribuée à Socrate.

Ce serait donc de toutes les époques de penser que c'était mieux avant ! Chaque génération se considère toujours meilleure que celle qui lui succède et prévoit les pires catastrophes pour les temps à venir.

Et si nous résistions à ce pessimisme, si nous faisons confiance à l'avenir. Mais pas une confiance aveugle, une confiance lucide et exigeante qui nous amène à prendre notre part de responsabilité là où nous sommes pour construire la vie de demain.

Le début d'année est à la fois la période des bonnes résolutions et des cadeaux, je vous offre une phrase à méditer *« La vie, c'est comme une bicyclette, il faut avancer pour ne pas perdre l'équilibre »*. Bonne année 2013 !

Marie-Claude Beauvallet
Maire de Bosc-Mesnil



DEFINITION

QU'EST CE QU'UN PRODUIT PHYTOSANITAIRE?

Les produits phytosanitaires désignent les préparations contenant une ou plusieurs substances actives, ayant pour action de :

- Protéger les végétaux contre tout organisme nuisible.
- Exercer une action sur les processus vitaux des végétaux.
- Assurer la conservation des végétaux.
- Détruire les végétaux ou partie de végétaux indésirables.

Cas d'utilisations inappropriées d'herbicides, observés sur le territoire du bassin versant de la Varenne.



PRÉSERVER LA QUALITÉ DES EAUX :

L'affaire de tous !

La présence de produits phytosanitaires (principalement des herbicides) dans l'ensemble des masses d'eau du bassin Seine-Normandie représente **une menace majeure pour les écosystèmes et pour la santé humaine**. En effet, l'eau potable qui sort de nos robinets, provient directement des nappes d'eau souterraines, via des stations de captages.

En France, l'agriculture utilise 90% des produits phytosanitaires et engendre 60% des pollutions, alors que les 10% de produits phytosanitaires restant, utilisés dans le cadre d'activités non agricoles (particuliers, collectivités, etc.), sont responsables de 40% des pollutions !

Particuliers, agriculteurs, entrepreneurs, collectivités, la préservation de la qualité des eaux souterraines est donc l'affaire de tous !

UTILISATION DE PRODUITS PHYTOSANITAIRES

Connaissez-vous la réglementation ?

Dans l'objectif de préservation de la qualité des eaux souterraines via la réduction de l'utilisation de produits phytosanitaires, l'arrêté dit "**fossé**", signé le 24 janvier 2012 par le Préfet de Seine-Maritime, vient compléter les arrêtés ministériels des 12 septembre 2006 et 27 juin 2011. Il étend l'interdiction de l'utilisation des produits phytosanitaires à proximité des points d'eau.

► **L'utilisation ou le déversement de tout produit phytosanitaire est interdit à moins de 5 mètres des cours et plans d'eau permanents et intermittents** figurant en bleu sur la carte IGN 1/25000^e et recensés par l'arrêté préfectoral du 9 août 2007.

► **L'application ou le déversement de tout produit phytosanitaire est interdit sur et à moins de un mètre du réseau hydrographique secondaire** : fossés, mares, bétouilles, marnières, cours d'eau, collecteurs et bassins d'eaux pluviales, points d'eau, puits, forages même à sec, n'apparaissant pas sur les cartes IGN 1/25000^e ou non recensés par l'arrêté préfectoral du 9 août 2007.

► **L'application ou le déversement de tout produit phytosanitaire est interdit sur les avaloirs, caniveaux et bouches d'égout.**

La norme de potabilité de l'eau pour les produits phytosanitaires dans les eaux destinées à la consommation humaine est de 0.1 µg/l pour une substance active (Directive n°80/778/CEE).

Concrètement le déversement de seulement 3ml d'un produit de traitement dans un fossé d'un mètre de large sur un mètre de profondeur engendrerait une pollution du fossé sur 10 kilomètres de long !



COMMENT PRÉVENIR

LES RISQUES POUR

L'ENVIRONNEMENT

ET LA SANTÉ ?

L'utilisation de produits phytosanitaires doit être faite de façon de raisonnée. Cela implique d'évaluer la nécessité d'intervenir face à un problème identifié, d'envisager toutes les techniques possibles pour y faire face et si l'utilisation de produits phytosanitaires est choisie, respecter les précautions indispensables pour minimiser les risques de pollution.

En suivant la réglementation, en appliquant les bonnes pratiques d'utilisation des produits phytosanitaires et en utilisant des méthodes alternatives, vous réaliserez des économies et préserverez votre environnement et votre santé !

LES ÉTAPES ESSENTIELLES D'UNE BONNE APPLICATION

AVANT

Bien choisir son produit : insecticide (pour lutter contre les insectes), herbicide (contre les mauvaises herbes), fongicide (contre les champignons), etc.

Lire attentivement les informations qui figurent sur l'emballage du produit.

Vérifier sa toxicité et si possible choisir le produit le moins toxique pour sa santé et l'environnement.

S'assurer du bon fonctionnement du matériel.

Préparer la juste quantité de mélange nécessaire en fonction de la surface à traiter et respecter les doses conseillées.

PENDANT

Protéger sa santé en utilisant des équipements de protection individuelle (gants, lunettes, masque, combinaison, bottes).

Vérifier que les conditions météorologiques sont favorables :

- Températures clémentes (appliquer le traitement pendant les heures les moins chaudes de la journée, tôt le matin ou en fin d'après-midi).
- pas de vent.
- pas de pluie.

NE PAS TRAITER À PROXIMITÉ D'UN POINT D'EAU

APRÈS

Utiliser tout le contenu de votre cuve, en cas d'excès de produit repasser sur la surface traitée à condition de ne pas excéder la dose autorisée par unité de surface.

Rincer soigneusement l'ensemble du matériel et récupérer les eaux de rinçage dans un bac étanche. Possibilité d'épandre ces eaux sur la parcelle traitée en pulvérisation.

Éliminer tous les emballages vides et rincés lors des campagnes de récupération.

Se laver soigneusement au savon et veiller au nettoyage de tous ses vêtements.

LES TECHNIQUES ALTERNATIVES AU DÉSHÉRBAGE CHIMIQUE

Pour se passer des herbicides deux solutions :

> ON ÉVITE LE DÉVELOPPEMENT DES HERBES SAUVAGES, VIA DES MÉTHODES PRÉVENTIVES :

Le paillage : consiste à couvrir le sol de matériaux d'origine végétale ou minérale, par exemple les broyats de déchets verts produits par la commune. Outre la préservation de la qualité de l'eau, cette technique permet la lutte contre l'érosion et le ruissellement, la protection contre le dessèchement lié au soleil et au vent et l'apport des éléments nutritifs.

La végétalisation : il s'agit d'utiliser des plantes couvre-sol dans des endroits difficiles à entretenir. Ainsi le chèvrefeuille, le lierre, le muguet, ou tout simplement le gazon, requièrent peu d'entretien et apportent une touche esthétique supplémentaire à l'espace vert.

> ON UTILISE DES TECHNIQUES DITES "DOUCES" :

Le désherbage manuel : binage, griffage, bêchage ou rotofil, cette méthode permet une aération du sol, et une meilleure pénétration de l'eau, tout en ayant l'avantage de ne nécessiter aucun investissement majeur.

Le désherbage mécanique ou thermique : les techniques de désherbage mécanique (balayage mécanisé, brosses rotatives, sabots rotatifs) ou thermique (au gaz, à la vapeur, à l'eau chaude ou à la mousse) agissent différemment sur les mauvaises herbes et sur les surfaces. Leur niveau de performance et leur coût de revient, variables d'une technique à l'autre, nécessitent une étude préalable au choix de la méthode.

L'acceptation et la maîtrise de la végétation sont des alternatives à prendre en considération.

Deux fillettes ont été interviewées sur leur passion

Axelle et le chant

Tu aimes le chant. Depuis que tu es au collège as-tu l'occasion de chanter ?

Depuis septembre 2012, je suis en 6^e et je suis inscrite en CHAM (Classe à Horaires Aménagés Musique).

Combien de temps y consacres-tu par semaine ?

J'ai deux heures par semaine tous les mardis de 8h à 9h et de 12h à 13h en plus de l'heure de musique que suivent tous les élèves de sixième.

As-tu aussi du travail à la maison ?

J'apprends surtout en cours au collège, je chante un peu à la maison, j'ai aussi parfois un CD à écouter.

Etes-vous nombreux à suivre ces cours ?

En sixième une dizaine seulement, mais nous travaillons avec les cinquièmes qui sont plus nombreux. Les quatrièmes et les troisièmes forment un autre groupe.

Continueras-tu dans les années qui viennent ?

Oui, en s'inscrivant dès la sixième, on s'engage à poursuivre pendant les quatre années de collège.

En quoi consiste les deux heures hebdomadaires d'éducation musicale du mardi ?

Nous apprenons des chants avec Marie Baudart. C'est Ilona qui nous « chauffe » les cordes vocales. Nous faisons différents exercices par exemple « la montagne » qui permet de passer des notes aiguës aux graves, elle nous accompagne au piano.

J'apprends aussi à écouter, par exemple reconnaître des voix (soprano et autres), des instruments. J'ai



découvert des chants anciens. J'apprends à comparer des chants.

Je suis heureuse des compliments que me font les professeurs sur ma voix et sur mon application.

Chantes-tu parfois en public ?

Notre premier concert a eu lieu dans l'église de Critot en décembre. Cela a été l'occasion d'apprendre plusieurs chants de Noël. Je me suis entraînée dur, je n'ai pas fait d'erreur, je suis fière de moi. C'est grâce à notre chef de chœur, Frédéric Pineau. Les gestes qu'il faisait étaient simples.

Nous étions très nombreux dans l'église, tous les élèves de CHAM du collège de la 6^e à la 3^e. Il y avait aussi des élèves de primaires du SIVOS du Mont-Joyet dirigés par Marie-Lise Fourot que je connaissais déjà.

Quatre saxophonistes (le quatuor "Habanera") nous ont accompagnés dans plusieurs chants.

C'était la première fois que je voyais ces musiciens. Nous les avons écoutés jouer plusieurs morceaux dont du Bach.

Il y a 3 ou 4 autres concerts programmés avant la fin de l'année scolaire.

Retrouvez des vidéos du concert de Critot sur le site du Collège Guillaume le Conquérant de Saint-Saëns
<http://colleges.ac-rouen.fr/guillaume/spip1/>

Deux fillettes ont été interviewées sur leur passion

Alison et la gymnastique

Depuis combien de temps pratiques-tu de la GRS (Gymnastique Rythmique et Sportive) et où ?
Ça va faire 5 ou 6 ans je crois, j'ai commencé quand j'étais en CP et je vais à Saint - Saëns au club de Gym (ADLV : Association Détente et Loisirs de la Varenne). J'ai entraînement le mardi soir, le vendredi soir et le samedi matin, sept heures par semaine au total.

Qu'est ce qui te plaît vraiment dans la pratique de la GRS ?

On apprend à manipuler des « engins » comme les rubans, le cerceau, le ballon, les massues, j'adore ça, c'est super cool.

En plus, on apprend à faire des belles figures comme le grand écart, le saut de biche, la chandelle, la roue ...

Et les costumes des gymnastes sont aussi super beaux, toujours des couleurs gaies avec beaucoup de paillettes.

Et l'ambiance, elle est sympa au club?

Oui car je me suis fait plein de nouvelles copines qui ne sont pas dans mon école.

Les entraîneuses sont très gentilles, on a du temps pour travailler mais on en a aussi un peu pour s'amuser. Pour approfondir notre créativité, on invente aussi des mini enchaînements qu'on présente à notre entraîneuse et nos copines.

Tu fais de la compétition, est ce que ce n'est pas trop stressant ? Aimes-tu les compétitions ?

Oui des fois j'ai très peur mais j'arrive toujours à me concentrer avant de passer et quand je présente mon enchaînement au jury ça va mieux.

J'aime bien ça même si des fois ça fait mal au ventre d'avoir peur car je me mesure aux autres gymnastes et c'est motivant de savoir à quel niveau on se situe et de voir si on s'améliore ou pas.



Noël des enfants

Le dimanche 16 décembre 2012, nous avons eu le plaisir d'accueillir Mademoiselle Pirouette pour le Noël des enfants. Les jeunes spectateurs l'ont aidée à redonner les couleurs de l'arc-en-ciel afin que le Père Noël puisse les rejoindre et distribuer des friandises. Chacun attendait avec impatience son arrivée !

La joie des enfants était là et le Père Noël fut sauvé grâce à l'aide de tous, il pourrait ainsi faire la distribution des cadeaux le soir du 24 décembre dans toutes les maisons des enfants sages.

Petits et grands ont clôturé l'après-midi par un bon chocolat chaud et quelques viennoiseries.



11 Novembre

Comme chaque année, l'Association des Anciens Combattants avec M. Dubuc son président, a organisé la commémoration de l'Armistice du 11 novembre 1918 qui mit fin à la première guerre mondiale.

Devant le monument aux morts, Mme le Maire a lu le discours officiel puis le Président a déposé des fleurs en souvenir des soldats de Bosc-Mesnil morts pendant cette guerre et il a énuméré leurs noms, huit de 1914 à 1918, nombre considérable pour un petit village. Nous avons la chance, à notre époque, de vivre dans une Europe en paix.

Après une minute de recueillement, la Marseillaise a retenti comme il se doit, grâce aux fidèles musiciens de la commune dont la prestation de qualité a rehaussé l'hommage rendu aux soldats.

Halloween

La fête d'Halloween est devenue en France et à Bosc-Mesnil une vraie tradition pour les enfants. Chaque année, ils cherchent le meilleur déguisement et le meilleur maquillage pour effrayer tout le monde.

« Des bonbons ou un sort ! ». Le mercredi 31 octobre, des petits monstres ont envahi notre commune ! Une vingtaine d'enfants accompagnés de parents et escortés par la maison de la sorcière sont allés de maison en maison afin de

récolter des bonbons.

Un grand merci à tous les habitants qui ont ouvert leur porte. Leur générosité a comblé les petits gourmands et la soirée s'est terminée par un moment de convivialité. Au programme dégustation de la fameuse soupe de sorcière préparée avec quelques citrouilles grâce à la recette de Jean-Marie et d'hamburgers préparés par notre nouveau chef Frédéric.

Ce fut un agréable moment, rendez-vous l'année prochaine !

**Soirée dansante**

Pour cette 2^e choucroute dansante, le comité des fêtes a accueilli 121 personnes le samedi 13 octobre. Après un apéritif convivial, une bonne choucroute a été servie accompagnée de bière. Tous les estomacs même les plus affamés ont été rassasiés !!! Après un bon dessert et un p'tit café, la soirée s'est terminée sur un air de disco qui a enflammé toute la salle jusqu'au bout de la nuit.

La prochaine soirée dansante aura lieu le samedi 12 octobre 2013. Notez cette date et venez passer une soirée conviviale entre amis et en famille...

Pétanque de la Saint-Michel

Le dimanche 30 septembre comme chaque année était organisée la pétanque de la Saint-Michel. Sept équipes ont participé au tournoi malgré un temps couvert et plutôt frais. L'ambiance était sympathique. Les participants étaient très satisfaits de leur journée, il n'y a eu aucun perdant !!!

Réservez dès à présent votre dimanche 29 septembre 2013 ...

**Club de l'Amitié**

Le mercredi 10 octobre, la plupart des membres du Club de l'Amitié sont allés se distraire au théâtre de Neufchâtel en répondant à l'invitation de la « Joie de vivre », club des Aînés de cette ville. Ils ont apprécié, tout comme le public venu nombreux, le spectacle joyeux et animé de la troupe Remember Show, spectacle bien rôdé qui, par la variété de ses nombreux numéros (chants, ballets, magie, ventriloquie, etc.) a captivé l'auditoire, permettant à chacun d'oublier quelque temps ses petites misères.

Au Conseil municipal

Le bulletin n°33 faisait état du démarrage d'une étude : le schéma de gestion des eaux pluviales. Depuis, quatre réunions de travail ont été organisées en mairie par la société d'ingénierie Ingetec. Elles ont réuni des élus de la commune et un Comité de pilotage constitué du Syndicat intercommunal du bassin versant de la Varenne, de l'AREAS (Association Régionale pour l'Etude et l'Amélioration des Sols), du Département de la Seine maritime, de la DDTM (Direction Départementale des Territoires et de la Mer) et de la Direction des routes. Des déplacements dans la commune ont complété l'étude.

Le rapport final comprend le diagnostic, l'analyse quantitative des écoulements et suggère des propositions d'aménagements. Après approbation par le Conseil municipal, le rapport final devra faire l'objet d'une enquête publique.

SIVOS du Mt-Arnoult

Le S.I.V.O.S. du Mont-Arnoult devra faire face, dès septembre 2013, à un grand nombre de rationnaires à la cantine actuellement située à Bradiancourt. En particulier, il faut s'attendre à ce que, sur un effectif total d'environ 78 enfants scolarisés dans les écoles de Neufbosc et de Bosc-Mesnil au moins 70 soient inscrits à la

cantine.

L'organisation actuelle deviendra impossible. Une solution envisageable serait l'accueil de ces enfants dans une salle des fêtes soit à Neufbosc, soit à Bosc-Mesnil.

Le Conseil municipal de Bosc-Mesnil a évoqué plusieurs problèmes que poserait l'utilisation de la salle polyvalente de la commune pour la restauration scolaire et est en attente d'un dossier plus complet avant de prendre une décision.

Info
Population légale
au 1^{er} janvier 2013
294 habitants

Calendrier des manifestations 2013

Samedi 5 janvier : [Poule aux dominos](#)

Dimanche 6 janvier : [Vœux du Maire, accueil des nouveaux habitants](#)

Samedi 16 mars : [Bal costumé](#)

Du Vendredi 29 mars au 1er avril : [Salon d'art](#)

Mercredi 17 avril :

[Olympiades pour les élèves du SIVOS organisées par l'association du Mont-Arnoult](#)

Mercredi 8 mai :

[Cérémonie et banquet organisés par les Anciens Combattants](#)

Jeudi 9 mai : [Randonnée de l'Ascension](#)

Samedi 22 juin :

[Kermesse des écoles organisée par l'association du Mont-Arnoult](#)

Samedi 14 juillet : [Foire à tout](#)

Dimanche 29 septembre : [Pétanque de la Saint-Michel](#)

Samedi 12 octobre : [Soirée choucroute - bal disco](#)

Mercredi 31 octobre : [Halloween](#)

Dimanche 11 novembre :

[Cérémonie et banquet organisés par les Anciens Combattants](#)

Dimanche 15 décembre : [Fête de Noël](#)

D'autres rendez-vous culturels sont « dans les tuyaux » ; vous aurez les infos dans vos boîtes aux lettres n'hésitez pas non plus à consulter le site www.boscmesnil.fr

Epiphanie

Les fêtes de Noël et de la nouvelle année passées, la tradition ne s'arrête pas là. En effet, le premier dimanche de Janvier, chacun se donne rendez-vous autour d'une table pour partager une bonne galette, à l'occasion de l'Epiphanie. Jusqu'à la fin du IV^e siècle, l'Epiphanie est une unique et grande fête chrétienne qui célèbre la « *manifestation du Christ dans le monde* » et marque la fin du **cycle de Noël** qui, à l'époque, désignait toute une période et non une seule date. Depuis le XIX^{ème} siècle, cette fête est aussi appelée le **Jour des Rois** en référence aux trois rois mages venus célébrer la naissance de Jésus.

Tirer les Rois

La tradition veut que cette date soit l'occasion de « Tirer les Rois ». Une fève est dissimulée dans la galette et le chanceux qui la trouve devient donc le roi de la journée. Cette fête remonte au temps des Romains qui célébraient les Saturnales. Durant ces fêtes les maîtres et leurs esclaves avaient pour coutume d'échanger les rôles. Les serveurs devenant alors rois d'un jour.

La part du Bon Dieu

En France, c'est depuis le XIV^e siècle que l'on mange notre célèbre galette à l'occasion de cette fête. On découpait autant de part qu'il y avait de convives plus une que l'on désignait comme la « part du Bon Dieu », la « part de la Vierge » ou la « part du Pauvre » et qui était destinée au premier mendiant qui se présenterait au foyer. Une tradition plus récente utilise une fève qui oblige celui qui la trouve à apporter la prochaine galette. Parfois, cette fève est

accompagnée d'une autre qui représente un sujet et qui oblige celui qui la trouve à apporter la boisson. Aujourd'hui, certaines familles placent leur plus jeune enfant sous la table qui choisit la part de chacun.

De nos jours, la fête de l'Epiphanie a donc presque perdu sa première signification, mais cela ne nous empêche pas de continuer à partager un moment de bonne humeur en famille autour d'une belle galette dorée.



*Bon appétit à tous
et bonne Epiphanie !*

État civil

Naissance

Le 31 octobre 2012
Khâlîs **GOSSELIN**,
fils d'Angélique **MARTIN**
et de Julien **GOSSELIN**,
77 chemin du Pot-au-feu.

Sorties de territoire

A compter du 1^{er} janvier 2013, les autorisations de sortie de territoire qui étaient délivrées en mairie pour les mineurs sont supprimées.

La carte d'identité ou le passeport selon le pays de destination sera suffisant pour un mineur français se rendant à l'étranger.

Armada 2013



L'idée ne date pas d'hier, mais de **1986**, lorsqu'une course reliant Rouen à New York célèbre le 100^e anniversaire de la traversée de la Statue de la liberté sur l'océan Atlantique. Finalement, en 1989, le premier rendez-vous (**Les voiles de la liberté**) est un tel succès que l'événement devient récurrent. Au fil des années les visiteurs viennent de plus en plus nombreux. Après 1989, 1994, 1999, 2003, 2008, voici l'Armada de Rouen 2013 qui se déroulera du 06 au 16 juin à Rouen sur les quais de la Seine.

Nombreux spectacles

Comme chaque année, les visiteurs pourront profiter de concerts, de feux d'artifices géants et de nombreuses animations et bien sûr visiteront gratuitement la cinquantaine de navires présents. Les plus beaux et les plus grands voiliers, les bâtiments de guerre les plus modernes et d'autres bateaux d'exception venus du monde entier auront remonté la Seine sur 120 km à travers les magnifiques paysages de la Normandie.

N'hésitez pas à vous rendre sur le site internet

"www.armada.org/armada" pour consulter les programmes et organiser dès à présent votre agenda.

Permanences Mairie

- **Lundi**
de 10h00 à 11h30
- **Jeudi**
de 17h00 à 19h00

Directrice de la publication : Marie-Claude Beauvallet, Maire
Comité de rédaction : Nicole Leroy, Bérénice Mainot, Myriam Queval, Sabrina Mahieu, Anne Campain
Mise en page : Didier Beauvallet.

Mairie : téléphone 02.35.34.50.68 - fax 09.70.61.36.67

E-mail : boscmesnil@orange.fr